

tâchais d'avancer lors de cette réunion. J'ai reconnu alors qu'il faudrait des conditions qui permettent au gouvernement de la Chine continentale de siéger aux Nations Unies. Mais j'ai signalé à ceux qui étaient sans réserve de cet avis, que la Chine communiste était depuis bon nombre d'années l'agresseur en Corée, ce qui constituait un obstacle à sa reconnaissance et à son admission. En ce moment-ci, un autre obstacle important à cette reconnaissance et à cette admission—son admission officielle—aux Nations Unies consiste en ce que beaucoup de gouvernements, y compris le nôtre, ne sauraient accepter l'extension du régime communiste de la Chine continentale à Formose sans l'approbation et le consentement de la population de l'île. Tant que cette difficulté ne sera pas supprimée d'une façon quelconque, il ne sera pas facile de reconnaître le droit au gouvernement de Pékin de représenter toute la Chine aux Nations Unies et d'étendre son autorité sur l'île de Formose.

Le conférence des premiers ministres a reçu un rapport très détaillé du premier ministre de la Malaysia (Tunku Abdul Rahman) sur les difficultés qui existaient entre ce pays et l'Indonésie, et les efforts que faisait la Malaysia pour terminer les combats en recourant à des pourparlers avec le gouvernement de l'Indonésie et d'autres pays.

A ce sujet—et ce paragraphe du communiqué me semble très utile—les premiers ministres ont exprimé l'espoir que se terminera bientôt un conflit futile imposé à la Malaysia par un pays plus important; ils ont également donné leur appui au premier ministre, au gouvernement et à la population de la Malaysia qui luttent pour protéger et maintenir leur indépendance contre des pressions de ce genre. Les 18 pays représentés à la conférence ont tous souscrit au communiqué. Nous aurons le plaisir d'accueillir le premier ministre de la Malaysia dans quelques jours et je suis certain que nous aurons alors l'occasion de lui exprimer toute l'admiration que nous inspirent la force et la patience de son gouvernement face à la situation très difficile qui se pose à lui.

Maintenant que sur les 18 pays membres du Commonwealth, sept se trouvent sur le continent africain, il n'y a pas à s'étonner qu'il faille consacrer beaucoup d'attention à cette partie du globe; c'est en effet ce qui s'est produit à la dernière conférence du Commonwealth. Les chefs des pays africains y ont exprimé leurs principales préoccupations. Ils veulent d'abord l'indépendance des régions d'Afrique encore soumises à un régime colonial, ensuite l'égalité raciale.

Ainsi les entretiens se sont concentrés sur trois pays qui n'ont pas encore atteint l'indépendance, où l'égalité raciale n'est pas permise, la république de l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud et les colonies portugaises d'Angola et de Mozambique. Les dirigeants des pays africains du Commonwealth qui participaient à la conférence ont plaidé fort éloquemment, violemment même, pour l'imposition de sanctions économiques contre la république de l'Afrique du Sud, afin de forcer son gouvernement à mettre fin à sa politique d'apartheid. Le communiqué, auquel se sont joints tous les membres de la conférence, réaffirme la condamnation de cette politique par les gouvernements du Commonwealth, condamnation déjà formulée lors de la dernière conférence.

Cependant, le communiqué traduit également les doutes qu'éprouvent certains quant à l'efficacité d'un programme de sanctions et à la possibilité même de résultats tout à fait contraires, par suite du durcissement de l'attitude du gouvernement actuel et de la population blanche de l'Afrique du Sud contre l'égalité raciale que demandent les dirigeants africains de ce pays et de toute l'Afrique.

En ce qui concerne l'attitude canadienne exposée à la conférence, nous pensons qu'il y aurait lieu de prendre des sanctions quant à l'équipement et au matériel militaire. Quant aux sanctions économiques, les Nations Unies sont saisies de la question et un comité a été institué en vue d'enquêter sur leur efficacité. Avant de faire quoi que ce soit, nous préférierions attendre le rapport de ce comité.

Pour ce qui est de l'expulsion de l'Afrique du Sud de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, nous avons estimé que cette sanction ne serait pas très utile aux yeux de ceux qui déplorent le plus vigoureusement la politique de l'Afrique du Sud. Sa participation à ces institutions a été jugée préférable car, ainsi, sa politique peut être exposée à la vue de tous et dénoncée; il n'en serait pas ainsi si elle était exclue d'organismes internationaux, techniques et autres.

Les chefs d'États africains ont adopté une attitude très nette concernant les colonies portugaises. Ils désirent que ces territoires soient indépendants comme le reste du continent et le communiqué exprime un certain regret—pas très violent mais un peu plus fort que ce à quoi on s'attendrait dans un communiqué diplomatique visant 18 pays—que le Portugal n'ait pas encore reconnu le principe de l'autodétermination à l'égard de ses territoires africains.